

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

JEUDI 26 JUIN 2025 – 18H30

NB : Cette assemblée s'est tenue en présentiel et en visioconférence

Mot d'accueil du Président, Jean Bouquot

Le Président, Jean Bouquot, déclare ouverte la séance à 18H33. Il accueille et remercie les Amis, sur place et à distance, et les membres du Conseil d'Administration pour leur présence à cette assemblée. Le Président souligne que l'attractivité de cette assemblée est toujours un peu limitée, mais reconnaît qu'il y a eu malgré tout une mobilisation de la part des membres car 88 pouvoirs ont été envoyés, soit plus du double de l'année précédente.

Il remercie les Amis pour l'engouement témoigné lors du lancement de saison au printemps, à l'occasion duquel un nombre très important d'Amis a pris son abonnement pour les concerts de la saison 2025-26. S'il reconnaît que l'accès anticipé à la saison est un atout majeur de l'adhésion à l'Association, le Président rappelle malgré tout que beaucoup d'autres avantages sont proposés aux membres, et souligne à cette occasion la réalisation du Rapport Moral de l'Association, qui sera diffusé très prochainement afin de faire connaître l'Association plus largement.

Le Président indique que l'Association des Amis de la Philharmonie poursuit son développement et compte à date 860 membres, dont 710 cotisants. Il se réjouit également de l'augmentation du nombre de membres jeunes, qui sont plus de 100 à ce jour, et souligne à cette occasion l'implication des trois administratrices jeunes élues il y a deux ans, Alice Guo, Espérance Ait Bachir et Eleonore Anger, qui ont permis de mettre en place des initiatives efficaces.

Le Président indique que cette Assemblée Générale marque la fin d'une saison 24-25 très riche, et revient sur quelques événements récents :

- Deux jours plus tôt, le dernier cocktail des Amis à l'entracte du concert de l'Orchestre Métropolitain de Montréal dirigé par Yannick Nézet-Séguin a réuni plus de 180 membres de l'Association ! Un record de participation jamais atteint et qui montre la croissance de l'Association.
- Le voyage des Amis à Londres, à la fin du mois de mai, a également rencontré un grand succès. A l'entracte du concert du London Symphony Orchestra, les participants ont eu le plaisir de partager un verre avec les LSO Friends. Le Président passe la parole à Mireille Chaleyat-Maurel qui explique la volonté d'entrer en relation avec les Associations d'Amis d'orchestres ou d'institutions européennes et raconte la première initiative réussie de ce projet lors du concert à l'occasion du voyage. Elle annonce sa volonté d'étendre l'initiative auprès d'autres institutions et de travailler sur la meilleure manière de les accueillir à la Philharmonie de Paris.
- A l'issue de l'Assemblée, les participants qui le souhaitent pourront participer à la visite-guidée du nouveau parcours du Musée de la musique, avec Alexandre Girard-Muscagory. Le Président rappelle que ce projet de réaménagement a bénéficié du soutien de l'Association ces dernières années.
- Enfin, un peu plus tard, après la rentrée, la 8^e édition du concert des Amis se tiendra au Studio le dimanche 30 novembre sur le thème du Voyage.

Le Président ajoute finalement quelques précisions sur le déroulement de l'AG à savoir que les votes des résolutions pour les personnes à distance ont déjà été soumis par mail (9 votes reçus) et que les pouvoirs ont été pris en compte jusqu'au mercredi 25 juin à minuit (88 pouvoir reçus).

Après ces informations, Jean Bouquot remercie Thibaud de Camas, Directeur général adjoint de la Cité de la musique - Philharmonie de Paris, pour sa présence et sa participation à l'assemblée, et lui laisse la parole.

Préambule par la Direction Générale de la Philharmonie (Thibaud de Camas)

Thibaud de Camas remercie le Président de l'Association, Jean Bouquot, pour son travail formidable, son dynamisme et son engagement auprès de l'équipe et des membres. Il salue également tous les membres pour leur présence et leur soutien.

Le Directeur général adjoint indique que la fin de saison approche pour les équipes de la Philharmonie, et que cela est l'occasion de rappeler les grands projets qui attendent l'institution à la rentrée. L'intégration de l'Ensemble intercontemporain est un tournant dans la vie de l'établissement. L'EIC rassemble 31 musiciens, tous solistes, et est reconnu internationalement pour son interprétation du répertoire savant et ses créations contemporaines. Cette décision, symboliquement très forte, signifie l'accueil d'un nouvel orchestre – mais historiquement proche – au sein de la Philharmonie. Après les célébrations de nos anniversaires, l'année 2026 promet de nouvelles festivités pour les 50 ans de l'EIC. Le projet d'une Ecole a également vu le jour, faisant de la Philharmonie le premier établissement public à créer une telle formation en interne. Les étudiants, pour certains issus d'une formation universitaire ou bien du terrain, auront l'opportunité à l'automne de découvrir le large panel de métiers autour de la musique. Ce projet a pour vocation de devenir une offre permanente de la Philharmonie de Paris, sur une période ensuite plus longue et avec un plus grand effectif. Si le festival Days Off permet de clore la saison en beauté, l'ouverture de la saison prochaine promet également d'être grandiose avec le festival symphonique baptisé les Prem's. Les plus grands orchestres internationaux seront au rendez-vous, et avec eux 700 places debout à 15 euros pour offrir l'expérience du concert symphonique à un public plus jeune et moins habitué à franchir les portes de la Philharmonie. La saison 2025-26 sera à la hauteur de ses débuts avec une programmation très riche et ambitieuse.

Enfin Thibaud de Camas profite de ce moment pour revenir sur les résultats remarquables de la Philharmonie, notamment sur le rajeunissement global du public et la fréquentation impressionnante des derniers mois qui atteint 85% en moyenne, voire dépasse 90% ponctuellement. Cette saison a également vu l'aboutissement d'un chantier de longue haleine : le réaménagement du Musée de la musique avec un nouveau parcours qui souligne les relations entre les cultures à travers le répertoire et les instruments, preuve d'un dialogue continu au fil des époques et jusqu'à aujourd'hui.

Reprise de l'Assemblée Générale et soumission des différents points à l'ordre du jour

1) Examen du Rapport Moral 2024 – 1^{ère} résolution

Présentation de la synthèse du Rapport moral par Pierre Ruhlmann et Alice Guo, administrateur et administratrice.

- Sur l'année 2024, l'Association comptait **788 membres**, dont **648 membres cotisants**, soit une augmentation de **+ 13 %** (+ 77 adhérents) par rapport à 2023 (571 cotisants).

- Si les niveaux d'adhésion supérieurs « Soutien » et « Donateur » continuent de croître (170 cotisants à ces niveaux, contre 157 en 2023), nous notons malgré tout une petite baisse du don moyen sur l'année 2024 (tendance globale au secteur de la générosité en 2024).
- Les **140 membres restants sont membres de droit**, ne payant pas de cotisation mais bénéficiant des avantages des Amis : grands donateurs des campagnes de mécénat participatif *Donnons pour Démon*, Grands Mécènes, donateurs via la Fondation Philharmonie de Paris. Ils représentent 17 % des membres de l'Association
- En 2024, **230 personnes ont adhéré pour la première fois** à l'Association des Amis (157 primo-donateurs en 2023). Un nombre de nouveaux adhérents qui augmente, témoignant d'une **attractivité de l'Association** auprès du public de la Philharmonie.
- Par ailleurs, le **taux de fidélité des Amis** (Amis 2023 ayant renouvelé leur cotisation en 2024) **s'élève à 78 %**, contre 80 % l'année précédente. Un taux stable, témoin de l'engagement des membres et de leur satisfaction.
- **Plus de 100 événements** ont été organisés en 2024 pour les Amis : visites des expositions temporaires, répétitions, rencontres avec des artistes de la saison, cocktails, visites hors les murs...
- Ces événements nombreux et variés ont été autant d'occasions de se voir, d'échanger et aussi de **faire découvrir notre Association** à de nouvelles personnes, en les invitant à participer, notamment à des moments de convivialité.
- Le **7^{ème} Concert des Amis a eu lieu le 11 décembre**, dans une salle comble et a permis de récolter près de 4 000 € de dons au profit du projet Démon.
- **L'enjeu des jeunes Amis** est toujours important pour l'Association. Sur l'année 2024, on compte **93 membres jeunes cotisants à l'Association, soit une augmentation de + 27 %** (pour rappel : 73 membres jeunes en 2023, 61 en 2022, 58 en 2021). La stratégie mise en place depuis 2023 semble porter ses fruits, et l'Association continuera de proposer des événements spécifiques pour les Jeunes.
- L'année 2024 a aussi été l'occasion de **développer la stratégie de communication** de l'Association, avec la création notamment d'une page LinkedIn. Avec des posts réguliers, cette page permet de rendre davantage visible l'Association, et de la faire connaître plus largement. Jean Bouquot précise que l'arrivée d'une nouvelle salariée dans l'équipe permet justement de travailler sur la visibilité de l'Association.

Cf. [Rapport moral 2024](#)

Finalement Jean Bouquot remercie l'équipe de l'Association pour son travail : Mathilde Bouichou, qui s'occupe des campagnes *Donnons pour Démon*, Agathe Peigney qui est en charge du Cercle d'entreprises, Léonie Jiang, arrivée en septembre dernier pour prendre en main la communication et Jeanne Kubiak, qui travaille plus précisément sur les activités pour les membres de l'Association.

Point soumis au vote par Jean Bouquot – L'Assemblée générale approuve le **Rapport moral 2024**

127 pour, 0 abstention, 0 contre

2) Examen du rapport financier 2024 – 2^{ème} résolution

Présentation du rapport financier par François-Xavier Villemin, vice-président et trésorier de l'Association

Un compte de résultat excédentaire : une gestion prudente et des adhésions en hausse

Sur l'année 2024, le compte de résultat est excédentaire, avec un résultat d'exploitation positif de 57 315 €, reporté sur les réserves de l'Association.

Une gestion prudente de l'Association a permis de **limiter les dépenses de gestion** : moins d'impressions, des coûts contenus pour le cocktail par exemple. Il n'y a pas eu cette année non plus de déplacements professionnels à l'étranger, ce qui a permis de réduire les dépenses de 6 000 €. En parallèle, l'**arrivée d'une nouvelle salariée** au sein de l'Association à partir du mois de septembre, ainsi qu'une **revalorisation salariale pour l'ensemble des salariées**, ont engendré une augmentation des charges salariales (+ 22 000 €). Du côté des recettes, l'Association a continué sa croissance, et a collecté **10 000 €** de cotisations supplémentaires, par rapport à l'année précédente. S'ajoutent à cela les recettes du concert des Amis pour un montant de **4 500 €** ainsi que les intérêts de livrets qui ont augmenté de **5 000 €**.

On retrouve donc un **résultat d'exploitation supérieur à celui de 2023**. La croissance du nombre de membres ajoutée à l'augmentation du montant de la cotisation au 1er septembre 2024, ont permis à l'Association de générer davantage de ressources propres. D'éventuelles augmentations de charges pourraient ainsi être absorbées à l'avenir.

L'état des cotisations et des dons reversés

Au cours de l'année 2024, **648 donateurs** ont adhéré à l'Association en payant leur cotisation et **140 personnes** ont été membres de droit. L'Association compte donc au total **788 membres** (contre 718 en 2023), soit **+ 9,6 %**.

De fait, le **montant total des cotisations** des membres a augmenté, et s'élève à **110 236 €**. Pour rappel, le montant des cotisations s'élevait en 2023 à 99 781 €, ce qui correspond à une évolution de **+ 10,5 %**. Une augmentation importante qui s'explique d'une part par un plus grand nombre de cotisants, et d'autre part, par le nouveau montant de la cotisation. Par ailleurs, la Fondation Philharmonie de Paris s'acquitte d'une participation forfaitaire annuelle d'un montant de 3 300€ pour permettre aux Membres de droit de la Fondation de bénéficier des événements des Amis.

Notons que 293 010 € de dons sous forme de **mécénat** ont été **redistribués en 2024** par l'Association à la Cité de la musique - Philharmonie de Paris (contre 272 k€ l'année précédente) :

- **145 815 €** au titre des dons des Amis sur l'année 2024 (contre 151 980 € en 2023),
- **59 195 €** de dons des Grands Mécènes collectés en 2024 (contre 30 000 € en 2023),
- **88 000 €** au titre du Cercle d'Entreprises (contre 90 000 € en 2023).

Par ailleurs, un montant de **30 000 €** provenant du résultat d'exploitation 2023 a fait l'objet d'une affectation vers le soutien au financement du projet de la galerie du tout-monde du Musée de la musique. S'ajoutent également **4 000 €** de dons au projet Démos provenant du Concert des Amis 2024.

On atteint donc un total de **327 010 € reversés à la Philharmonie en 2024**. Pour rappel, en 2023, 433 465 € avaient été reversés, dont un don exceptionnel de 104 700 € collectés à l'occasion d'une vente aux enchères.

Cf. document « [Rapport financier 2024](#) » plus détaillé

Point soumis au vote par Jean - L'Assemblée générale approuve le **Rapport financier 2024**

126 pour, 1 abstention, 0 contre

3) Arrêté des comptes – 3^{ème} résolution

Point soumis au vote par Jean Bouquot - L'Assemblée générale approuve **l'arrêté des comptes 2024** tels qu'ils sont présentés par le Conseil d'Administration et donne ainsi **quitus pour leur gestion aux membres du Conseil d'Administration pour l'exercice 2024.**

127 pour, 0 abstention, 0 contre

4) Décision sur l'affectation du résultat de l'Association – 4^{ème} résolution

Jean Bouquot reprend la parole pour présenter la 4^{ème} résolution, visant à affecter en partie le résultat d'exploitation au soutien de projets de la Philharmonie.

L'Association souhaite continuer à apporter un ultime soutien au projet de réaménagement du Musée de la musique, qui a rouvert ses portes au printemps mais dont des coûts restent à couvrir.

Point soumis au vote par Jean Bouquot – L'Assemblée générale approuve **l'affectation du résultat 2024** comme suit :

- **30 000€** pour le financement du projet de la **galerie « Des Musiques et des mondes »** du Musée de la musique afin de continuer à accompagner ce projet majeur de la Philharmonie.
- Il est proposé que le reste du résultat d'exploitation soit conservé par l'Association, notamment afin de financer la prolongation du CDD jusqu'à la fin de l'année civile et pour faire face à d'éventuels aléas.

127 pour, 0 abstention, 0 contre

5) Présentation du budget 2025 – 5^{ème} résolution

Reprise de parole de François-Xavier Villemin, vice-président et trésorier de l'Association pour présenter le budget prévisionnel.

Le budget prévisionnel des dépenses 2025 (311 000 €) est en hausse par rapport au réalisé 2024 (261 500 €) :

- Les charges de personnel sont amenées à augmenter, en raison de la pérennisation du poste de la 4^e salariée et des évolutions salariales liées à l'inflation. L'augmentation salariale induit une augmentation des cotisations sociales associées.
- Les frais de réceptions devraient augmenter de 9 000€

Côté recettes, la part de financement accordé par la Philharmonie de Paris à l'Association connaîtra une augmentation et s'élèvera à **195 000 €** pour l'année 2025, suite à la signature de l'annexe 1 quinquies de la convention-cadre de coopération.

La part espérée des cotisations des membres (part de l'adhésion non déductible) passera à **133 655 €** (pour rappel, 110 236 € de cotisations collectées en 2024).

La part espérée de **mécénat collecté** et directement reversée est estimée à **291 000€** comprenant :

- Une part de mécénat individuel pour **201 000 €** :
 - Programme Amis : **155 000 €** (145 000 € en 2024);
 - Cercle Musique en scène : **5 000 €**

- Coup de pouce à la Billetterie solidaire : **2 000 €** ;
- Grands Mécènes : **35 000 €** ;
- Dons en faveur de Démonos à l'occasion du concert des Amis : **4 000 €** ;
- Une part de mécénat d'entreprise (Cercle d'Entreprises) pour **90 000 €**

*Point soumis au vote par Jean Bouquot - L'Assemblée générale approuve le **budget 2025***

127 pour, 0 abstention, 0 contre

Une fois le vote des résolutions terminé, le Président annonce que plusieurs mandats des membres du Conseil d'Administration arriveront à leur terme l'année prochaine, et seront soumis au vote de l'Assemblée. Des informations seront communiquées pour ceux qui souhaiteraient se porter candidats.

Il conclut l'Assemblée en remerciant les membres pour leur confiance, ainsi que les bénévoles qui sont engagés auprès de l'équipe et soutiennent activement la vie de l'Association. Les volontaires pour assurer ces missions sont les bienvenus et peuvent se tourner vers Jeanne Kubiak.

Il remercie l'assemblée pour sa présence, en Salle de conférence ou à distance, souhaite à tous un bel été, et invite les membres présents à profiter de la visite guidée du nouveau parcours du Musée en compagnie d'Alexandre Girard-Muscagory, conservateur en charge des collections non-occidentales.

La séance se termine à 18h22.

6) Remarques diverses reçues au cours de l'Assemblée

Q : Un participant salue la croissance de l'Association, et demande à avoir des précisions sur le nombre d'abonnés à la Philharmonie.

R (Thibaud de Camas – Directeur Général Adjoint) :

On compte 28 à 30 000 abonnements pour la saison 25-26, soit 30% des places vendues, et cela représente environ 17 000 abonnés (chaque abonné pouvant prendre plusieurs abonnements).

R (Jean Bouquot – Président) : Ces très bons chiffres continuent donc d'offrir des perspectives intéressantes pour le développement de l'Association des Amis.

Remarque : Une participante souligne la qualité des propositions des sorties « hors les murs » qui sont proposées aux membres, notamment les séances de travail à l'Opéra de Paris.

Jean Bouquot
Le Président

